Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

**Band:** [8] (1905)

**Heft:** 32

**Artikel:** Propreté des bains publics

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-255396

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— Je suis décidée, mon ami, à devenir pour vous mieux qu'une sœur.

Elle insiste tellement qu'il n'a plus de doute.

— Quoi!... Vous consentiriez... à devenir mieux qu'une sœur.

— Oui, mon ami, car je vais devenir votre bellemère! J'épouse M. votre père à la fin du mois.

Le jeune homme n'eut pas grand appétit ce soir-là, à l'hôtel. Pauvre type!

Alphonse Allais.

## Les moustiques et les cousins.

LEUR DESTRUCTION

« Va-t-en, chétif insecte, lexcrément de la terre! » Ainsi parlait le lion, mais le moustique insaisissable n'en continuait pas moins à le mettre en fureur. Le « moustique » ou son cousin le « cousin » sont, en cette saison, les ennemis les plus cruels de notre repos. Non seulement avec les six lances de leur trompe, ils nous saignent à vif et se gorgent du plus pur de notre sang, mais ils nous laissent endoloris de leurs piqures. Impossible de laisser les fenêtres ouvertes et la lampe allumée dans le rayon qu'ils infestent de leur présence pululente et bourdonnante.

Il n'y a pas moins de 300 espèces de moustiques. La plus dangereuse est l'anophèle qui se propage dans les pays de fièvre jaune et de fièvre paludéenne qu'ils innoculent en suçant, l'un après l'autre, l'individu malade et l'individu sain.

L'espèce commune dans nos régions est le cousin, « culex pipiens ». On n'a pas encore mis à son actif le méfait de l'inoculation, parce que l'occasion, c'est-à-dire l'épidémie lui manque, mais il a tout ce qu'il faut pour servir d'agent transmetteur de maladies et, d'ailleurs, il est à présumer, bien qu'on n'en ait pas encore fait l'observation, qu'il doit être un véhicule très actif de la tuberculose.

C'est aux seules femelles que doivent aller nos malédictions. La trompe rudimentaire du mâle le réduit au rôle inoffensif de végétarien et il ne s'en prend qu'aux fleurs et aux fruits.

Cet insecte se multiplie avec une profusion que l'on peut qualifier de déplorable. Chaque ponte est de 300 œufs et elles se succèdent à l'envi d'avril en octobre. Aussi le nombre des petits cousins que ces multiplications répétées mettent au monde est-il incalculable.

Pour se débarrasser de ce fléau, on a créé, en ¡Italie et à la Havanne, où il est encore plus redoutable et plus intense que chez nous, des corps spéciaux d'inspecteurs. Nous n'en sommes pas encore là, mais on s'est enfin décidé à rechercher chez nous aussi des moyens de destruction. M. J. Chatin, de l'Académie des sciences, a fourni à ce sujet, au « Conseil d'hygiène publique et de salubrité », un rapport très intéressant.

Ce rapport nous fournit divers procédés, soit pour la destruction des larves, soit pour celle des adultes et des essaims.

Pour détruire le moustique adulte, il faut le chercher dans les retraites obscures où il se réfugie le jour pour en sortir au crépuscule. Cette chasse peut se poursuivre l'hiver. Alors les culex s'entassent, engourdis dans une sorte d'hibernation, aux recoins des cages, des fosses d'aisance et des égoûts abandonnés. On détruit aisément ces essaims par le flambage à la torche ou par la combustion du soufre.

Mais le procédé le plus efficace est la destruction des larves. Pour déposer ses 300 œufs, la femelle recherche les eaux stagnantes; toute flaque, si petite qu'elle soit, lui est propice pourvu que l'eau y stagne depuis une quinzaine de jours: marais, mare, bassin, tonneau d'arrosage, terrine, vase à fleurs, gouttière, peu importe.

Donc, aussitôt le moustique signalé, se mettre à la recherche de la flaque, la supprimer si possible, ou la recouvrir d'une couche de pétrole pour asphyxier les larves. Un gramme par mètre carré suffit. S'il s'agit d'une pièce d'eau un peu grande, il suffit d'y introduire: tanches, épinoches ou poissons rouges. Ce dernier surtout est un grand mangeur de larves.

Une des stations d'éclosion les plus communes et les moins surveillées est la gouttière où s'est toujours formé un réservoir d'eau stagnante. On n'y prend généralement pas assez garde et on ne s'occupe que du sol quand c'est très

souvent dans la toiture qu'est l'origine du fléau.

Après avoir subi quatre mues, la larve, sortie de l'œuf, se transforme en une nymphe qui vient flotter à la surface de l'eau. La peau du dos, exposée à l'air, se dessèche et se fend et l'insecte sort de la déchirure perché sur sa coque en attendant que ses ailes s'étendent et lui permettent de s'envoler à la curée.

Il n'y a guère d'autre remède contre le moustique que la destruction; toutes les spécialités vendues en pharmacie sont jusqu'ici inefficaces.

En Amérique, on garnit les chambres habitées de larges feuilles de ricin. Ailleurs, on suspend au-dessus du lit une éponge imbibée de pétrole, mais c'est un mal pour un autre. Il y a aussi l'usage, combien incommode! de la moustiquaire.

Il serait plus pratique de garnir les fenêtres de tamis à mailles serrées, comme se sont résignés à le faire les habitants de certaines rues de Paris où les cousins sont si nom breux que la vie, la nuit, y est intolérable.

Jean D'ARAULES.

# 

On ne doit pas y laisser entrer les personnes atteintes de maladies contagieuses. On a fait en Angleterre, récemment, une analyse bactériologique des eaux d'un établissement de bains. Le soir, on trouva quarante germes pathologiques en un centimètre cube. Le lendemain matin, après les premiers bains, on en compta cinq cents, et pendant la journée, leur nombre augmenta encore dans des proportions énormes. On a calculé qu'un baigneur, en faisant ses exercices de natation, dépose dans l'eau de 4000 à 6000 millions de germes,

dont 40 à 100 millions proviennent des pieds!

Cette eau contaminée peut, on le conçoit sans peine, produire des maladies de la peau, et, si on en boit, ce qui arrive fréquemment, des maladies de poitrine et d'estomac, ainsi que le typhus.

# Un nouveau vélocipède allant sur l'eau.

Combien de changements n'a pas eu à subir le premier vélocipède paru il y a près d'un demi-siècle et combien de personnes n'y ont pas apporté de changements, de transformations plus ou moins ingénieuses! Nos images représen tent ce qui se voit de plus nouveau en fait de vélocipèdes allant sur l'eau. Il s'agit d'une machine construite par un serrurier de Vienne, nommé Venzel Metella, machine déjà patentée dans plusieurs pays. Ce vélocipede ingénieux, d'un poids de 75 kg., capable de supporter un poids de 400 kg., peut être dirigé par le premier venu et fait facilement 16 km. à l'heure. La roue, en tournant, met en mouvement une petite hélice qui fait avancer le vélocipède. Dans les systèmes antérieurs, les pieds mettaient en mouvement une roue construite sur le même principe que la roue d'un bateau à vapeur. La nouvelle invention n'a qu'un cylindre en forme de torpille; à droite et à gauche se trouvent deux cylindres plus petits qui sont destinés à tenir la machine en équilibre et à l'empêcher de tourner.

Comme on le voit, la roue, tout comme dans les bateaux à vapeur, a fait place à l'hélice. Pour augmenter encore la stabilité de l'appareil, on a placé une quille s'enfonçant [assez profondément dans l'eau.



Un nouveau vélocipède allant sur l'eau.